

Flash INFO

Décembre 2025



À vos agendas !

→ Vendredi 5 décembre

- Tombola du Téléthon
- Vente de sapins de Noël du Coup de Pouce

→ Samedi 6 décembre

- Vente de sapins de Noël

→ Dimanche 7 décembre

- Moules frites USMV

→ Lundi 8 décembre

- Montée aux flambeaux avec Les Amis du Vieux Montagny

→ Vendredi 12 décembre

- Repas de Noël des ainés avec le CCAS de la Mairie

→ Jeudi 11 et vendredi 12 décembre

- Buvette et patinoire des Festigones

→ Samedi 13 et dimanche 14 décembre

- Marché de Noël et patinoire des Festigones

Année 2026

→ Samedi 3 janvier

- Concert de Phébus et le jumelage d'Oleggio Castello

→ Jeudi 8 janvier

- Vœux du Maire

→ Samedi 10 janvier

- Bébés lecteurs Franco-Italien à la bibliothèque

→ Vendredi 16 janvier

- Flambeau classe en 6

→ Dimanche 18 janvier

- Loto du club de Judo

→ Samedi 24 janvier

- Cantiamo Iniseme du Jumelage Oleggio Castello

→ Dimanche 1^{er} février

- Battle de Danse Attitude
- Finale du Tournoi Open du club de tennis

→ Lundi 23 février

- Réunion en Mairie et remise des pièges pour le frelon asiatique

→ Samedi 28 février

- Tournois Handibasket avec le club de foot de Montagny

→ Dimanche 8 mars

- Andouillettes et saucissons de l'USMV

→ Samedi 14 mars

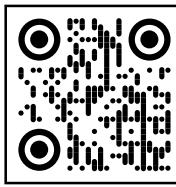
- Carnaval avec le Coup de Pouce des Landes, le CPE du Garon ainsi que le centre de Loisirs Alfa3A

→ Dimanche 15 mars

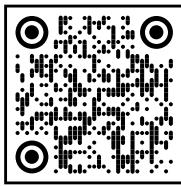
- Élections municipales : 1^{er} tour

→ Dimanche 22 mars

- Élections municipales 2^è tour



Montagny69.fr



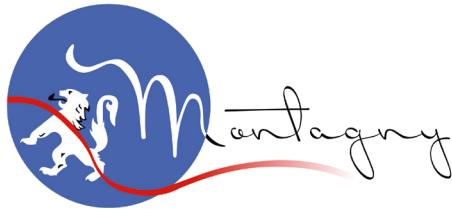
Facebook



Instagram



Téléchargez gratuitement **CityAll**
puis sélectionnez votre ville



Mentions légales :

MAIRIE DE MONTAGNY 1, Place de Sourzy - 69700 Montagny

Tél : 04 78 73 73 73 - mail : mairie.montagny@montagny69.fr

Directeur de la publication & Rédacteur en chef : Pierre Foulland

Membres du comité de Rédaction : les élus

Conception & Réalisation : Dix-Sign

Photos : Shutterstock, Vishal Patel sur Unsplash, élus.

Les vœux du maire



La municipalité à le plaisir d'inviter l'ensemble des habitants à la cérémonie des vœux du maire qui se tiendra **jeudi 8 janvier 2026 à 18h30** « Salle festive du Trait d'Union » au 273 allée des érables.

Un temps de convivialité est prévu à l'issue de la cérémonie

Mobilisation contre le frelon asiatique : devenez piégeur bénévole !



La CCVG intensifie son action face à la menace du Vespa Velutina Nigrithorax, plus connu sous le nom de frelon asiatique, un prédateur redoutable pour les abeilles et la biodiversité locale.

Afin de renforcer le réseau de piégeurs bénévoles, des réunions publiques sont organisées dans chaque commune, en partenariat avec l'association Les Amis des Abeilles de Chaponost. Ces rencontres permettront d'informer les habitants sur les enjeux de cette lutte, de distribuer des pièges adaptés et de recruter de nouveaux volontaires.

À Montagny, la réunion se tiendra le lundi 23 février 2026 à 18h30, à la salle des Mariages de la Mairie.

Vous souhaitez agir concrètement pour protéger les abeilles ? Rejoignez le réseau des piégeurs bénévoles et participez à cette mobilisation citoyenne !

Signaler : www.frelonsasiatiques.fr

Recensement en 2026

Du 15 janvier au 14 février 2026, la commune de Montagny procédera au recensement de sa population. Cette opération, organisée en partenariat avec l'INSEE, permet de mieux connaître le nombre d'habitants afin d'adapter les services publics, planifier les équipements collectifs et orienter les politiques locales.

Pour mener à bien cette mission, 5 agents recenseurs seront recrutés. Vous pouvez candidater auprès du service municipal dédié.

La municipalité invite chaque habitant à réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs, qui viendront à votre rencontre. Leur travail est essentiel pour garantir la fiabilité des données et refléter fidèlement la réalité de notre commune.

Merci à toutes et tous pour votre participation active à cette démarche d'intérêt général !

Stationnement en zone bleue : attention au disque !

La commune de Montagny rappelle que le stationnement en zone bleue est limité. Pour éviter toute verbalisation, les automobilistes doivent impérativement apposer un disque de stationnement indiquant leur heure d'arrivée de manière visible sur le tableau de bord.

En l'absence de ce disque, vous vous exposez à une amende forfaitaire de 35 €.

Des disques de stationnement sont disponibles gratuitement à l'accueil de la mairie. N'hésitez pas à vous le procurer pour stationner en toute tranquillité.



Un petit geste, une grande différence pour le partage de l'espace public !

Rentrée 2025

Les effectifs des deux établissements scolaires au 5 septembre étaient de 363 enfants répartis sur 10 classes à l'école des Landes et 5 classes à l'école du Garon.

Environ 60 % des enfants scolarisés déjeunent dans nos restaurants scolaires.

Relais Petite Enfance : un guichet unique

Le point information petite enfance, le RPE, devient le seul et unique lieu d'information pour les parents. Que vous cherchiez une place en crèche ou bien une assistante maternelle, le relais vous accompagne dans toutes vos démarches. RDV téléphonique ou sur place.

[@enfance@montagny69.fr](mailto:enfance@montagny69.fr) 06 89 13 66 44

Élections municipales

Les prochaines élections municipales auront lieu le 15 mars 2026 pour le 1^{er} tour et le 22 mars 2026 pour le 2^e tour. Pensez à vous inscrire en mairie jusqu'au 06 février 2026.

En cas de déménagement au sein d'une autre commune, n'oubliez pas de vous inscrire dans votre nouvelle mairie. Si vous changez d'adresse dans la commune, informez le « service élection » en mairie.

Afin de bien recevoir vos courriers de propagande électorale, votre adresse doit être complète et précise sur votre boîte aux lettres, sans oublier le nom patronymique pour les femmes mariées.

3^e édition du Forum de l'enfance

Le samedi 30 mai 2026, de 9h30 à 11h30, venez rencontrer les professionnels qui accompagnent vos enfants au quotidien et visiter les structures : crèche, Relais Petite Enfance, périscolaire, restaurant scolaire...

Accueil convivial et informations dans chaque établissement !

Taxe foncière 2025 : décryptage des taux appliqués

Vous recevez actuellement vos avis d'imposition relatifs à la taxe foncière. Voici quelques éléments pour mieux comprendre les évolutions constatées.

→ **Taux communal** : le taux de la commune reste inchangé à 24,24%.

La variation de +1,64% constatée sur votre avis résulte d'une revalorisation automatique des bases locatives, indexée sur l'inflation nationale. Cette révision s'applique uniformément à toutes les communes de France.

→ **La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM +8,43%)**

Elle augmente en raison de plusieurs facteurs :

- Panne de l'incinérateur de Gerland : + 477 517€ de surcoût.
- Forte augmentation des coûts de collecte, d'incinération et d'exploitation des déchetteries ont fortement augmenté.
- Renouvellement des marchés de collecte : offres plus chères, carburant et salaires en hausse.

Differentes ajustements visent à contenir les coûts, tout en répondant aux enjeux environnementaux et réglementaires, comme réduire la fréquence de collecte (70% des bacs gris étaient présentés à la collecte).

Depuis le 1^{er} janvier 2024, le tri des biodéchets est devenu obligatoire pour tous les foyers. Réduire le volume des ordures résiduelles est donc un levier nécessaire pour préserver l'équilibre budgétaire tout en répondant aux défis écologiques.

→ **Syndicat des communes** : 3,14% en 2025

SYDER - Les variations de taux (2021 : 3,11% / 2022 : 3,85% / 2023 : 2,70% / 2024 : 2,18%) s'expliquent par les travaux d'équipement et de maintenance de l'éclairage public ainsi que par l'évolution des consommations électriques. Cette taxe ne peut être fixe, car elle dépend du nombre d'ouvrages et des dépenses énergétiques : 580 ouvrages en 2020 contre 604 aujourd'hui.

Consommation électrique :

- 2020 : 60 525€
- 2025 : 67 450€ (estimation)

Des allégements sont attendus dans les prochaines années, grâce à la modernisation de notre éclairage public (passage en LED et installation de gradateurs fin 2024), permettant une réduction significative des consommations.

TRAVAUX - ENVIRONNEMENT

Deux nouveaux silos pour les ordures ménagères



Deux nouveaux silos semi-enterrés vont être installés sur la commune. Le premier sera derrière le parking de la mairie, à côté de la borne des biodéchets et le second à côté du city-Park du Baconnet.

L'emplacement choisi se situe, dans les deux cas, à côté d'une benne à verre.

La décision a été prise à la suite de la réduction de passage des bacs gris par le SITOM. La commune a souhaité anticiper ce changement et assurer la transition de la nouvelle loi sur les ordures ménagères.

Remplacement des poubelles de ville

Une opération de remplacement des poubelles de ville est en cours sur l'ensemble de la commune. Avec le concours du SITOM, la municipalité a souhaité enrichir l'équipement urbain par l'installation de modèles plus intégrés dans l'environnement.

Les nouvelles poubelles sont dotées d'un couvercle et d'un habillage en matériau composite, offrant une meilleure protection des sacs contre les intempéries et les animaux errants, le point faible des anciens modèles.

SYSEG : Le Pré Rond



Des travaux indispensables pour l'environnement et la salubrité publique sont achevés au quartier du Pré Rond : il s'agissait de la mise en séparatif des réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées.

Le SYSEG, maître d'ouvrage de cette opération pour la commune de Montagny, a contracté un emprunt de 500 000 € pour financer ces réalisations.

Ce montant sera compensé sur le long terme par les économies générées : les eaux pluviales, désormais séparées, ne seront plus acheminées ni traitées par la station d'épuration, ce qui réduira les coûts de transport et de traitement.

Rénovation de l'aire de jeux à l'école des Landes

Depuis la mi-novembre, des travaux de rénovation ont lieu sur l'aire de jeux du skatepark de l'école des Landes. Ce projet prévoit l'installation d'une piste de VTT pour les enfants, de nouveaux jeux ainsi que la plantation d'arbres et de nouveaux bancs pour le confort de tous.

Une modification de l'accès aux pompiers est également prévue dans le cadre de ces aménagements.

Nous vous remercions par avance pour votre compréhension et votre coopération durant la période des travaux, menés dans l'intérêt des enfants et de la communauté.

TRAVAUX - ENVIRONNEMENT

Espace Besson

Le mois de novembre marquera le début des travaux de l'espace Besson, situé le long de la RD 386, avec la création d'un parking privé d'environ vingt places. Ce nouvel aménagement viendra compléter l'offre liée à la location de la salle des fêtes existante, comme annoncé précédemment. En 2026, ces évolutions seront suivies par la réhabilitation de la salle de l'ancienne Boule, qui deviendra une salle dédiée à la vie locale.

Votre bibliothèque fait peau neuve !

Des travaux de rénovation sont prévus à la bibliothèque dans le courant du mois de février 2026. L'objectif de ce projet : offrir aux Montagnerots un équipement culturel moderne qui soit un lieu d'échanges et de sociabilisation, d'accès à l'information, aux savoirs et aux loisirs, tout en participant au développement de la lecture.

La bibliothèque sera fermée durant les travaux pour une durée d'un mois.

LIBRE EXPRESSION

Jean-Luc BERARD - Michel MOREAU - Françoise MUGUET -Claude MEUNIER



La Mairie nous informe que notre « **libre expression** » sur le prochain **flash info** est limitée du fait de l'arrivée d'un deuxième groupe d'opposition au sein du Conseil Municipal. Ce groupe d'opposition au Maire serait composé d'élus dissidents de son équipe.

Nous tenons à notre indépendance d'expression et nous réaffirmons que nous nous démarquons des idées véhiculées par cette nouvelle équipe ou par celle du Maire.

- Nous précisons que nous n'avons aucun lien avec ces conseillers municipaux.
- C'est pourquoi nous nous affichons comme résolument sans étiquette. Par ailleurs, nous admettons que l'on ne soit pas satisfait de la gestion actuelle de notre commune et de ses luttes intestines, c'est pourquoi nous invitons à venir nous rejoindre pour constituer une liste électorale sans étiquette pour les prochaines élections municipales.

Notre objectif est de proposer une alternative à la politique locale actuelle. Nous restons naturellement à la disposition des Montagnerots qui voudraient des informations pour toutes questions concernant les dossiers en cours de la commune.

Nos coordonnées : ensemblepourmontagny@gmail.com

Une nouvelle opposition municipale - Jean-Marc PROST

Des membres de la majorité ont pris la décision de créer une nouvelle opposition, en raison de désaccords profonds avec la politique menée sur la commune. Cette décision, soutenue par la position courageuse de notre regretté Jacky fait suite à la démission de huit autres élus de la majorité.

Fidèles à la volonté de transparence défendue par Jacky, nous continuerons de vous informer sur les doutes de légitimité des décisions :

- 1) Dans la dernière gazette, le Maire indique n'avoir réalisé aucun emprunt. Dans les faits, un emprunt de 500 000 euros a été contracté via le Syndicat des eaux usées (SYSEG) pour financer les travaux des eaux pluviales de la rue du Pré Rond. C'est bien la commune de Montagny qui augmente sa dette.
- 2) Vous avez sans doute noté une augmentation de la part syndicale de votre taxe foncière qui a bondi de +40%. Cette hausse est principalement due à la décision du Maire, sans passer par le vote, de fiscaliser le passage à l'éclairage LED. Si nous adhérons aux investissements de maîtrise énergétique, nous désapprouvons ce nouvel impôt masqué.